



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)

ᑯᑕᑖ ᑕᑖᑖᑖᑕᑖᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ

ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC

ᑖ ᑖᑖᑕ ᑖᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑖᑕᑕᑕᑕᑕ ᑯᑕᑕ

Info-Négo 5, Spécial CS Kativik : février 2016

Négociations avec la Commission scolaire Kativik

Où en sommes-nous?

Comme mentionné lors d'éditions précédentes d'Infos-négo, nous donnions la chance à la CSK de conclure sa propre négociation avec le MEESR afin qu'ils obtiennent une nouvelle entente au niveau de leurs responsabilités respectives. Ne pouvant pas attendre plus longtemps : une plainte officielle a été déposée à la Commission des Relations du Travail (CRT) le 4 novembre 2015 car le Comité patronal de Négociations pour la Commission scolaire Kativik (CPNCSK) ne respectait pas les délais légaux prévus au Code du travail afin de déposer ses demandes et ainsi amorcer le processus de négociation proprement dit, officiellement depuis le 30 décembre 2014. Délai défini par le dépôt de NOS demandes le 31 octobre 2014.

La CRT ayant été saisie du dossier, nous devons participer à la première audience le 8 janvier 2016. Avant de partir pour la période des Fêtes, la juge administrative nommée au dossier nous a annoncé qu'elle transformait cette journée d'audience proprement dite en « conférence préparatoire » où les procureurs des deux parties exprimeraient leurs positions sans pour autant faire témoigner les principaux acteurs du dossier.

Donc, le 8 janvier dernier, nos procureurs du service juridique de la CSQ étaient prêts à présenter notre position quand le procureur de la CSK a informé la juge administrative qu'il s'apprêtait à déposer une requête à la Cour Supérieure du Québec prétendant que la Loi 37, la loi qui régit les négociations dans le secteur public, était inconstitutionnelle!

Plus précisément, ils remettent en cause l'article 32, qui vient souligner que le gouvernement et la CSK doivent convenir d'un protocole définissant les responsabilités et pouvoirs relatifs aux différents sujets devant être négociés donc, ils remettent en cause le protocole en vigueur depuis 1991 qu'ils n'ont jamais contesté légalement avant. Plus particulièrement, ils désirent obtenir une voix prépondérante au niveau des disparités régionales : sorties, logement, transport de nourriture, etc.

Notre procureure a questionné la possibilité de débiter la négociation comme il se doit, mais en mettant temporairement de côté les sujets en litige. Après un court caucus, les représentants du ministère et de la Commission scolaire Kativik (CSK) ont annoncé être probablement en mesure d'arriver à une entente en vue

de déposer une proposition patronale aux tables de négociation sur cette base. Ils devaient ainsi poursuivre leurs échanges et la conférence préparatoire a donc été suspendue pour être reprise le 27 janvier prochain dans tous les cas.

Or, le 14 janvier, le procureur de la CSK a écrit à la juge administrative pour l'informer que les représentants du CPNCSK n'étaient pas parvenus à un accord contrairement à ce qu'ils croyaient possible le 8 janvier. Pour en rajouter, la CSK entend soulever un moyen préliminaire à l'effet que la CRT ne peut entendre nos requêtes (donc qu'elle n'a pas « compétence ».) tant qu'une décision finale ne sera intervenue dans la requête que la CSK entend déposer à la Cour Supérieure.

Suite à cette annonce de la CSK, la juge administrative signifiait aux parties, le 15 janvier, qu'elles avaient jusqu'au 25 janvier pour soumettre les faits. Le 25 janvier elle signifiait que la CSK devait soumettre sa plaidoirie par écrit, d'ici le 17 février. Que nous aurions ensuite jusqu'au 9 mars pour répondre à leurs arguments pour que la juge tranche le 22 mars, par conférence téléphonique à moins qu'elle désire poursuivre sur le fond en audiences et témoignages, ce qui pourrait pousser le dossier préliminaire jusqu'à la fin juin.

Quelle est la suite?

Dans les circonstances, le Comité exécutif de l'AENQ est à travailler une stratégie de moyens de pression pour lesquels rien n'est écarté et sur lesquels vous serez consultés dans les meilleurs délais par l'entremise des conseils de secteurs.

Je peux vous assurer que nous suivons ce dossier majeur de très près et que nous faisons tout en notre pouvoir, politique et légal, pour résoudre cette impasse le plus rapidement possible.

Visitez www.aenq.org fréquemment!

Solidairement!

Larry Imbeault
Président et Coordonnateur de la négociation



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)

ᐃᐅᑲ ᑕᑖᑦᑲᑲᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC

ᑲ ᑲᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᐅᑲ

Nego Newsletter 5, Special Kativik School Board: February 2016

Kativik School Board Negotiations

Where are we at?

As was mentioned in previous Info-Negotiations editions, we had given the KSB the chance to finalize its own negotiations with the MEESR to reach a deal in their respective responsibilities. We couldn't wait any longer: an official complaint was lodged with the Labour Relations Board (CRT) on November 4, 2015 because the Management Negotiating Committee for the Kativik School Board (CPNCSK) did not meet the legal deadlines outlined in the *Labour Code* to submit its demands (officially since December 30, 2014) and thereby initiate the actual negotiating process. The deadline set by the submission of OUR demands, October 31, 2014.

With the CRT now involved in the case, we participated in the first hearing on January 8, 2016. Before leaving for the holidays, the administrative judge appointed to the case told us she was changing this hearing day into a "preparatory conference" where lawyers for both parties expressed their positions without making key players in the case testify.

So, on January 8, our CSQ legal service lawyers were ready to present our position when the KSB lawyer informed the administrative judge that he was about to file a petition to Quebec Superior Court claiming that Law 37, the law that governs public sector bargaining, was unconstitutional!

More specifically, they call into question Section 32, which emphasizes that the government and the KSB must agree on a protocol defining the responsibilities and powers related to various subjects to be negotiated. Therefore, they are challenging the protocol that has been in effect since 1991 that they have never legally contested before. In particular, they want to have the deciding vote in regional disparities: travel, housing, food transportation, etc.

Our lawyer has questioned the possibility of starting negotiations as required, but by temporarily putting aside disputed matters. After a short caucus, Ministry and Kativik School Board (KSB) representatives announced that they would probably be able to reach an agreement to file an employer's proposal at the negotiating tables on this basis. They had to continue their discussions and the preparatory conference was therefore suspended to later resume on January 27 in any case.

However, on January 14, the KSB lawyer wrote to the administrative judge to inform her that CPNCSK representatives were unable to reach an agreement contrary to what they thought possible on January 8. Furthermore, the KSB stated they intended to raise a preliminary objection that the CRT cannot hear our motion (so it has no “jurisdiction “) as long as a final decision has not been made in the motion that the KSB intends to file with Superior Court.

Following this announcement by the KSB, the administrative judge indicated to the parties on January 15 that they had until January 25 to submit the facts. On January 25, she indicated that the KSB had until February 17 to submit its arguments in writing and that we had until March 9 to respond to their arguments so that the judge would then respond with her decision via a telephone conference call on March 22, unless she wishes to continue with hearings and testimonies, which could push back the preliminary case file back until the end of June.

What’s next?

Under the circumstances, the AENQ’s Executive Committee is working on a pressure tactics strategy where nothing is being ruled out and on which you will be consulted as soon as possible through sector councils.

I can assure you that we are following this major case very closely and that we are doing everything politically and legally in our power to settle this impasse as quickly as possible.

Visit www.aenq.org often!

Solidarity Together!

Larry Imbeault
President and Negotiations Coordinator